**ANNEXE GEN 10-2 : Modèle de garantie de soumission**

**Garantie de soumission**

À remplir par l'institution financière sur papier portant son en-tête.

Intitulé du contrat : [insérez]

Nº d'appel d'offres : [insérez]

Bénéficiaire : [nom et adresse du pouvoir adjudicateur]

Date : [insérez]

MADAME, MONSIEUR,

NOTRE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE GARANTIE : [insérez]

Nous avons été informés que [nom et adresse du soumissionnaire] (ci-après dénommé « le soumissionnaire ») vous soumet une offre dans le cadre de votre appel d'offres mentionné ci-dessus pour la fourniture de [insérez l'intitulé du contrat]. Nous comprenons que, selon vos conditions d'offre, une garantie de soumission est exigée pour <1 %> du montant de l'offre.

Nous, soussignés, [nom et adresse de l'institution financière], nous engageons irrévocablement par la présente à vous payer toute (s) somme (s) ne dépassant pas un montant total de [montant en chiffres correspondant à <1 %> du montant de l'offre du soumissionnaire, dans la devise du contrat] ([montant en toutes lettres]) dès réception de votre première demande écrite accompagnée de votre déclaration écrite selon laquelle le soumissionnaire manque à ses obligations en vertu des conditions de l'offre, parce que le soumissionnaire :

* a retiré son offre avant l'expiration de la période de validité des offres, ou
* ayant été informé par vous de l'acceptation de son offre, n'a pas réussi à exécuter le contrat ou a omis de vous fournir la garantie de bonne exécution, le cas échéant, conformément aux Instructions aux soumissionnaires.

Cette demande et déclaration doivent être acceptées comme preuve concluante de notre obligation de garantie et nous ne retarderons pas le paiement, ni ne nous y opposerons pour aucune raison.

Nous effectuerons le paiement sur votre compte nº <insérez le nº de compte, le nº SWIFT et les coordonnées bancaires complètes du pouvoir adjudicateur>

Cette garantie entrera en vigueur et prendra effet à la date de soumission des offres et prendra fin, qu'elle nous soit renvoyée pour annulation ou pas, au plus tard dans les 45 jours après l'expiration de la période de validité des offres.

Cette garantie n'est pas transférable ni cessible.

Nom : …………………………….................... Fonction : …………………............................

# Signature[[1]](#footnote-1) : ……………................................... Date : ..........................................................

1. Le nom de la ou les personnes qui signent pour le compte du garant doit figurer en caractères d'imprimerie. [↑](#footnote-ref-1)